Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

# Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique

**Session 2024** • Code sujet : **2406-FHG HGEMC 1** • Durée : **2 h 30** • Coefficient : **2,5**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

**1. Histoire : démocratie en France depuis 1945 et Guerre froide** (4 questions) **Page 3**

**2. Géographie : le parc éolien en mer de Saint-Nazaire** (6 questions) **Page 5**

**3. Enseignement moral et civique : le vote en ligne** (5 questions) **Page 8**

**4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

**Sujet officiel (PDF) :** https://bacpro-mspc.fr/assets/annales/bac-pro-mspc/E5 - Français, histoire géographie et EMC/2024/Bac Pro MSPC - E5 - Français, histoire géographie et EMC - Session 2024 - 1-Sujet.pdf

# 1. Histoire : démocratie en France depuis 1945 et Guerre froide

Cette partie porte sur l'évolution de la démocratie en France depuis 1945 et sur le jeu des puissances dans les relations internationales. Elle évalue les repères chronologiques, la définition d'une notion et la capacité à justifier une affirmation historique avec un exemple.

### Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945

**Question 1. Datez les événements suivants : la création du baccalauréat professionnel, les lois Auroux sur le droit du travail et le droit de vote à 18 ans.**

Ces trois repères montrent des transformations politiques et sociales de la France depuis les années 1970. Le droit de vote à 18 ans est adopté en 1974, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Les lois Auroux sont votées en 1982, sous la présidence de François Mitterrand, et renforcent notamment les droits des salariés dans l'entreprise. Le baccalauréat professionnel est créé en 1985 pour diversifier les formations professionnelles et les diplômes de l'enseignement secondaire.

| Événement | Date |
|---|---|
| Création du baccalauréat professionnel | 1985 |
| Lois Auroux sur le droit du travail | 1982 |
| Droit de vote à 18 ans | 1974 |

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dates à retenir, dans l'ordre demandé : baccalauréat professionnel, 1985 ; lois Auroux, 1982 ; droit de vote à 18 ans, 1974.

**Question 2. Définissez la notion de démocratie sociale.**

La démocratie sociale désigne l'extension des principes démocratiques au monde du travail et aux décisions qui concernent les salariés. Ceux-ci peuvent faire entendre leur voix par les syndicats et les représentants du personnel, négocier avec les employeurs et participer au dialogue social. Elle vise notamment à défendre les droits des travailleurs et à améliorer leurs conditions de travail. Elle complète la démocratie politique, qui permet aux citoyens de choisir leurs représentants par le vote.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La démocratie sociale permet aux travailleurs de participer aux décisions professionnelles, notamment par la représentation syndicale et la négociation collective.

## Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945

**Question 3. Justifiez l'affirmation suivante : « La chute du mur de Berlin marque un tournant dans les relations internationales depuis 1945. »**

La chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, symbolise l'effondrement de la division de l'Europe entre les deux blocs rivaux. Elle ouvre une période de bouleversements politiques en Europe et accompagne la fin des régimes communistes d'Europe de l'Est. La réunification allemande a lieu en 1990, puis l'URSS disparaît en 1991. Ces événements mettent fin à l'ordre international bipolaire qui avait structuré les relations entre les États-Unis et l'URSS depuis 1945.

1. 1989 : chute du mur de Berlin.
2. 1990 : réunification de l'Allemagne.
3. 1991 : disparition de l'URSS et fin de la guerre froide.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La chute du mur annonce la fin de la guerre froide et transforme l'ordre international dominé par l'affrontement des deux blocs.

**Question 4. Expliquez le rôle de la propagande pendant la Guerre froide à l'aide d'un exemple de votre choix.**

Pendant la guerre froide, les États-Unis et l'URSS utilisent la propagande pour rallier les populations à leur modèle politique et économique et discréditer le camp adverse. Les discours, les médias et les œuvres culturelles diffusent des représentations opposées du monde. Par exemple, les États-Unis présentent le plan Marshall comme une aide à la reconstruction européenne, tandis que l'URSS le dénonce comme un instrument d'influence américaine. Cet exemple montre comment la propagande accompagne la rivalité idéologique entre les deux puissances.

- But : obtenir l'adhésion des populations et affaiblir l'adversaire.
- Exemple : les discours opposés sur le plan Marshall.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La propagande défend son propre modèle et discrédite l'adversaire, comme le montrent les discours opposés sur le plan Marshall.

## 2. Géographie : le parc éolien en mer de Saint-Nazaire

Le dossier étudie le parc éolien en mer de Saint-Nazaire, ses acteurs, son implantation et les effets de cet aménagement sur le territoire. Les documents et le croquis permettent d'analyser les débats d'usage, la place de l'éolien en mer dans la politique énergétique et les objectifs de développement durable.

**Question 1. En quelques lignes, localisez et situez le parc éolien de Saint-Nazaire aux échelles nationale et locale, à l'aide du document 3 et de l'annexe 1.**

À l'échelle nationale, le parc se situe sur la façade atlantique, dans l'ouest de la France, en région Pays de la Loire. À l'échelle locale, il est implanté en mer au large de Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique, face à l'estuaire de la Loire et à la presqu'île de Guérande. Le document 1 précise qu'il est à plus de 12 km des côtes. La carte le situe parmi les parcs éoliens de la façade atlantique.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Façade atlantique, au large de Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique, à plus de 12 km des côtes.

**Question 2. À partir du document 1, recopiez le tableau sur votre copie et complétez-le afin de repérer le porteur du projet, le maître d'ouvrage et gestionnaire, ainsi que les acteurs consultés.**

Le document distingue la société lauréate de l'appel d'offres, chargée de porter le projet, et RTE, à qui l'État confie la maîtrise d'ouvrage et la gestion du raccordement. La concertation a associé des acteurs locaux. Le débat public a été organisé par la Commission nationale du débat public.

| Rôle | Acteur(s) |
|---|---|
| Porteur du projet | Société « Parc du Banc de Guérande » |
| Maître d'ouvrage et gestionnaire du raccordement | Réseau de transport d'électricité (RTE) |
| Acteurs consultés | Élus, pêcheurs, associations et acteurs du milieu économique |

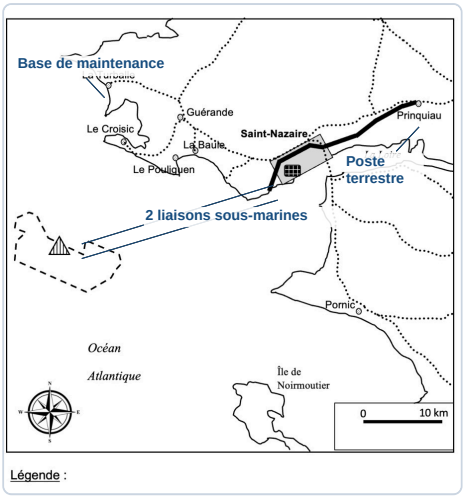
✓ RÉPONSE À RETENIR

Porteur : Parc du Banc de Guérande. Maître d'ouvrage et gestionnaire du raccordement : RTE. Acteurs consultés : élus, pêcheurs, associations et acteurs économiques.

**Question 3. À partir de la légende proposée et du document 1, complétez le croquis du parc éolien en mer de Saint-Nazaire sur l'annexe 1, puis rendez cette annexe avec votre copie.**

Le croquis indique déjà la zone d'implantation, le poste électrique en mer et le tracé de la liaison souterraine vers Prinquiau. Pour le compléter, ajoutez les liaisons sous-marines entre le poste en mer et le littoral, puis repérez le poste terrestre à Prinquiau. Placez la base d'exploitation et de maintenance à La Turballe. Le document 1 précise que les deux liaisons sous-marines mesurent 33 km et que les liaisons souterraines mesurent 28 km. Les 80 éoliennes sont réparties en sept lignes espacées d'environ 900 m.

**Croquis du parc éolien complété**




**✓ RÉPONSE À RETENIR**

À ajouter : liaisons sous-marines, poste terrestre à Prinquiau et base de maintenance à La Turballe.

**Question 4. À partir du document 2, identifiez le conflit d'usage mis en avant par les maires de Guérande et du Croisic à propos du parc éolien en mer.**

Le conflit oppose la production d'électricité renouvelable à la préservation du paysage littoral. Les maires reconnaissent l'intérêt du parc pour la transition énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique. Mais la maire du Croisic déplore que le site de 78 km² obstrue l'horizon et modifie la vue sur la côte. Le maire de Guérande reconnaît lui aussi un « impact visuel ». Il s'agit donc d'arbitrer entre un équipement énergétique jugé nécessaire et la qualité du paysage côtier.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Le conflit oppose la production d'énergie renouvelable à la préservation du paysage et de la vue sur la mer.

**Question 5. À partir du document 3, présentez la place prise par la filière de l'éolien en mer dans la politique énergétique française.**

La carte montre que l'éolien en mer prend une place croissante dans la politique énergétique française. Des parcs sont répartis sur les façades de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée. Saint-Nazaire, d'une puissance de 480 MW, et Saint-Brieuc, de 500 MW, sont indiqués en service. D'autres parcs sont en construction ou en projet, avec des mises en service prévues jusqu'en 2031. La filière contribue ainsi au développement de la production électrique renouvelable sur plusieurs façades maritimes.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

L'éolien en mer se développe sur les façades de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée, avec des parcs en service et de nombreux projets.

**Question 6. Dans un texte d'une dizaine de lignes, justifiez l'affirmation suivante : « La France aménage les territoires en répondant aux objectifs de développement durable ». Appuyez-vous sur l'exemple du parc éolien en mer de Saint-Nazaire ou sur tout autre exemple de votre choix.**

Le parc éolien de Saint-Nazaire montre comment un aménagement peut répondre aux objectifs de développement durable. Ses 80 éoliennes produisent une électricité renouvelable et contribuent à la transition énergétique. Avec une puissance unitaire de 6 MW, le parc atteint 480 MW. Le projet a été concerté avec des élus, des pêcheurs, des associations et des acteurs économiques. Il répond donc à des besoins énergétiques tout en associant les acteurs du territoire. Toutefois, les maires signalent un impact visuel sur le littoral. Un aménagement durable doit ainsi concilier production d'énergie, attention aux effets sur l'environnement et prise en compte des habitants.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Le parc développe une énergie renouvelable et associe les acteurs locaux, mais doit aussi prendre en compte ses impacts sur le paysage et l'environnement.

## 3. Enseignement moral et civique : le vote en ligne

Le dossier confronte les conditions du vote en ligne examinées par une mission d'information du Sénat aux résultats d'un sondage et à l'expérience d'une commune. Les questions évaluent l'analyse de documents et la construction d'un jugement argumenté sur les effets possibles de ces outils sur la participation démocratique.

**Question 1. À partir du document 1, expliquez le rôle du Sénat dans la réflexion sur le vote en ligne.**

La commission des lois du Sénat a confié à une mission d'information l'étude des conditions du vote en ligne. Elle a entendu des personnes concernées et recensé cinq garanties : se protéger des cyberattaques, vérifier l'identité des électeurs et l'absence de pressions, rendre le vote accessible, prendre en compte la disparition du rituel du bureau de vote et assurer la transparence des résultats. Le Sénat éclaire ainsi le débat en évaluant les risques et les conditions nécessaires avant une éventuelle mise en place.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le Sénat étudie les risques du vote en ligne et définit cinq garanties nécessaires à sa mise en place.

**Question 2. À partir des documents 2 et 3, identifiez les conséquences possibles du vote en ligne sur la participation électorale.**

Le vote en ligne pourrait accroître la participation en facilitant l'accès au scrutin. Dans le sondage, 35 % des personnes sont plutôt favorables et 32 % tout à fait favorables, soit 67 % au total. Par ailleurs, 71 % pensent que ce vote peut réduire l'abstention et 58 % disent qu'il les inciterait à voter plus régulièrement. À Bruges, la consultation en ligne a touché 547 personnes, dix fois plus qu'une consultation ordinaire, et attiré des personnes qui ne seraient pas venues spontanément. Ces résultats suggèrent un effet possible, sans le garantir pour les élections.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le vote en ligne pourrait réduire l'abstention et toucher de nouveaux publics, mais son effet sur la participation électorale n'est pas garanti.

**Question 3. Les obstacles au vote en ligne identifiés par le Sénat sont-ils confirmés par l'expérience de la commune de Bruges ? Justifiez votre réponse à l'aide des documents 1 et 3.**

L'expérience de Bruges confirme que la sécurité et la transparence sont des enjeux importants, mais elle ne démontre pas que tous les obstacles du Sénat sont résolus. Les organisateurs de la consultation disent que ces garanties sont essentielles et mentionnent une urne utilisant la blockchain, l'anonymisation des votes et un QR Code de vérification. Toutefois, le document ne permet pas de vérifier l'efficacité réelle de ces dispositifs. Il ne traite ni des difficultés d'accès à Internet, ni de l'identification des électeurs, des pressions extérieures ou de la perte du rituel républicain. Le risque est aussi présenté comme plus important pour une élection politique que pour une consultation locale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Bruges prend en compte les enjeux de sécurité et de transparence, mais son expérience ne permet pas de vérifier tous les obstacles signalés par le Sénat.

**Question 4. À l'aide des documents 1, 2 et 3, expliquez l'affirmation soulignée dans le document 3 : « Les citoyens ont évolué, il faut inventer une nouvelle forme d'expression du vote. »**

Les pratiques numériques peuvent offrir de nouvelles façons de participer. À Bruges, la consultation en ligne a attiré 547 personnes, dont certaines ne seraient pas venues spontanément. Le sondage montre que 67 % des répondants sont favorables au vote en ligne et que 58 % pensent qu'il les inciterait à voter plus régulièrement. Le document 3 souligne aussi l'abstention élevée des moins de 34 ans à la présidentielle de 2022. Ces éléments expliquent l'idée d'adapter l'expression du vote aux usages des citoyens. Cependant, l'innovation doit préserver l'égalité d'accès, la sécurité et la confiance, risques rappelés par le Sénat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le vote peut s'adapter aux usages numériques pour mobiliser davantage de citoyens, à condition de garantir l'accès, la sécurité et la confiance.

**Question 5. Vous participez à un débat sur les moyens permettant d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique. Exposez votre point de vue dans un texte argumenté d'une dizaine de lignes. Ne signez pas votre composition et ne citez ni votre nom, ni celui d'un camarade ou de votre établissement.**

Pour accroître la participation à la vie démocratique, il faut permettre à chacun de s'informer et de faire entendre son avis. Les débats publics, les associations et les consultations locales donnent la parole à des citoyens aux points de vue différents. Les ateliers participatifs peuvent ensuite associer les habitants aux décisions. Les outils numériques peuvent aussi toucher des personnes qui ne se déplaceraient pas spontanément et faciliter certaines démarches. Toutefois, ils ne doivent pas exclure les personnes qui n'utilisent pas Internet ni remplacer le bureau de vote. Le scrutin doit rester sûr, transparent et vérifiable. En combinant information, échanges directs et outils numériques accessibles, on renforce une démocratie plus participative et respectueuse du pluralisme.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Combiner débats, consultations, information et outils numériques accessibles peut élargir la participation, tout en maintenant le vote traditionnel et ses garanties.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2024)

**Bilan de l'épreuve :** L'épreuve E5, sous-épreuve U52, de la session 2024 porte le code 2406-FHG HGEMC 1 ; elle dure 2 h 30 et son coefficient est 2,5. Les trois parties obligatoires traitent de la démocratie depuis 1945, du parc éolien de Saint-Nazaire et du vote en ligne. Elles évaluent les repères, l'analyse documentaire, le croquis et l'argumentation.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La démocratie sociale concerne la participation des acteurs sociaux aux débats et aux décisions portant notamment sur les droits sociaux et le travail.
- La chute du mur de Berlin en 1989 constitue un repère majeur pour comprendre le tournant des relations internationales à la fin de la Guerre froide.
- Un conflit d'usage oppose des intérêts ou des usages différents d'un même espace, comme la production d'énergie renouvelable et la préservation du paysage côtier.
- Le vote en ligne soulève des enjeux de sécurité, d'identité de l'électeur, d'accessibilité, de liberté du vote et de transparence des résultats.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Pour les repères chronologiques, donnez une date précise et distinguez l'adoption d'une mesure de son entrée en application.
- Pour localiser le parc, articulez les échelles nationale et locale et relevez les repères de la carte et de l'annexe.
- Pour le croquis, respectez la légende proposée et placez les installations et liaisons selon le document 1.
- Dans les textes argumentés, répondez à la question, organisez les idées et étayez-les par des exemples ou des documents.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment répondre efficacement à une question de localisation géographique ?**

Commencez par situer le parc sur la façade atlantique française, puis précisez sa position au large de Saint-Nazaire. Utilisez les repères locaux de l'annexe et la carte pour présenter les deux échelles demandées.

**Q : Comment analyser les arguments sur le vote en ligne ?**

Distinguez les avantages possibles, comme une participation facilitée, des garanties et difficultés évoquées dans les documents : sécurité, identité, accessibilité et transparence. Confrontez les données du sondage à l'expérience de Bruges.

**Q : Comment organiser le temps pendant cette épreuve de 2 h 30 ?**

Les trois parties obligatoires valent respectivement 6, 8 et 6 points. Répartissez le temps en fonction de ces poids, gardez un temps pour le croquis et les textes argumentés, puis vérifiez que toutes les questions et l'annexe sont traitées.

**Q : Qu'attend le jury dans les réponses argumentées ?**

Le jury attend une réponse qui traite précisément la consigne, présente un raisonnement cohérent et s'appuie sur des connaissances ou des éléments pertinents des documents. Pour une prise de position, étayez les arguments et respectez la pluralité des points de vue.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://bacpro-mspc.fr/assets/annales/bac-pro-mspc/E5 - Français, histoire géographie et EMC/2024/Bac Pro MSPC - E5 - Français, histoire géographie et EMC - Session 2024 - 1-Sujet.pdf
**Ressources Bac Pro MSPC :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.